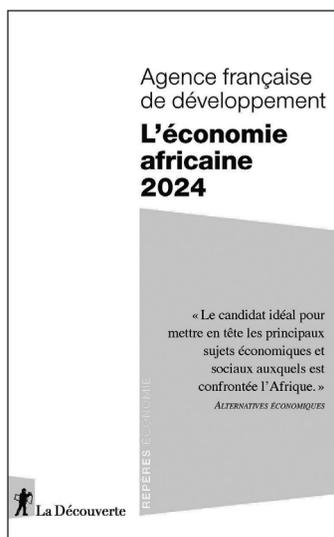


AFD (Agence française du développement)
L'économie africaine 2024
 (La Découverte/Repères, 2024,
 128 p., 11 €)

Ce rapport annuel rédigé par l'Agence française de développement et portant sur l'économie africaine aborde plusieurs thématiques comme le déficit du continent: il lui manque 1 500 milliards de dollars d'ici à 2030 pour financer les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, à un moment où la croissance africaine est entrée en stagnation.

L'étude aborde longuement les enjeux écologiques, saluant l'initiative Grande Muraille Verte qui vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, sur lesquelles vivent près de 13 millions de personnes, initiative qui a produit quelques améliorations dans la région autour de l'Éthiopie. Un nouvel indicateur a été introduit: l'ENCA (*ecosystem natural capital accounting*), qui permet de mesurer l'évolution des écosystèmes, et leur capacité à fournir durablement des services. Pourtant, la question de l'intérêt et de la fiabilité de cet indicateur reste posée. Et la zone concernée par la Grande Muraille Verte est pour l'essentiel en nette dégradation malgré les efforts déployés.

Le rapport déplore aussi la régression de -5,6 % de la biodiversité africaine sur 15 ans, ce qui a pour conséquence que les 750 millions d'Africains ruraux pauvres vont voir



leur pauvreté et leur vulnérabilité s'accroître.

Les mobilités de populations restent très fortes en Afrique, elles peuvent être liées aux conflits et aux régimes autoritaires (cet aspect-là aurait pu être davantage développé dans le rapport), mais aussi aux changements environnementaux du fait de la dégradation des sols et du dérèglement climatique, comme l'a analysé le programme de l'ONU UN-Habitat. Effectivement l'année 2024 (ce que n'a pas pu évoquer le rapport, rédigé avant) s'est traduite par de graves intempéries en Afrique (fortes inondations affectant des milliers de personnes en Afrique subsaharienne, et également à l'inverse aussi des vagues de chaleur extrême), ce qui a entraîné des migrations entraînant une forte croissance des zones périphériques des villes. Cela a amené la COP 27 de l'ONU, en 2022 à Charm el-Cheikh,

à décider de créer un mécanisme d'indemnisation des pays les plus exposés au changement climatique.

L'AFD développe aussi le sujet de l'exploitation des ressources naturelles, et notamment des mines: le cuivre et le cobalt extraits en RDC, le platine et le manganèse en Afrique du Sud et Zimbabwe, le graphite, titane et terres rares extraits à Madagascar et au Mozambique, génèrent des ressources qui sont confisquées par des grands groupes privés, créés pour certains lors de la vague de privatisations et de libéralisation des années 1990. Un encadré sur la RDC souligne que les « contrats chinois » conclus en 2007-2008 entre la République populaire de Chine et la RDC pour plusieurs milliards de dollars dans des conditions opaques, accordent à la Chine des exonérations fiscales et douanières d'ampleur, contre la promesse de la Chine de construire des infrastructures sur le sol congolais. Ce type d'accords dépossède les pays d'Afrique de leurs ressources naturelles. En Zambie, de même, c'est la société Mopani Copper Mines, multinationale britannique dont le siège est en Suisse, qui s'enrichit avec l'exploitation du cuivre zambien.

Plus largement, le problème de l'évasion fiscale massive est chiffré: 15 pays d'Afrique perdent jusqu'à 730 millions de dollars par an en

recettes fiscale sur le revenu des sociétés, du fait de ce fléau.

Enfin, de manière originale, le rapport se conclut sur les enjeux socioéconomiques de la télédiffusion du football en Afrique. Il s'appuie notamment sur les analyses de l'ONG Play International, qui considère le sport, et en particulier le football, comme un outil de développement au service de l'éducation, de l'inclusion sociale, et de la jeunesse. Mais il faut rester prudent et se garder de tout angélisme à ce sujet, et se rappeler que les revenus issus du football sont répartis de manière extrêmement inégalitaire.

On regrette que ne soient pas traitées plus longuement la situation des femmes, le coût des guerres, les ravages de la pollution importée par les pays développés en Afrique, ainsi que l'enjeu du chômage et du travail informel. Il est important de rappeler aussi que l'Afrique est toujours étranglée par le remboursement de sa dette extérieure, et notamment par le FMI et la Banque mondiale. Comme le rappelle le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), entre 1980 et 2000, « l'Afrique a remboursé plus de 240 milliards de dollars au titre du service de la dette, et malgré cela, sa dette a été multipliée par 3,5, passant de 61 à 216 milliards durant cette période »¹.

169

CHLOÉ MAUREL

¹ Demba Moussa Dembélé, « Mettre fin au scandale de la dette du Tiers Monde », site du CADTM, 5 décembre 2003, en ligne sur: <<https://www.cadtm.org/Mettre-fin-au-scandale-de-la-dette>> (consulté le 23/9/2024).